

STATIONNEMENT DES AUTOCARS DE TOURISME

GARE ROUTIERE NIMES CENTRE

Les autocars de tourisme peuvent stationner à la gare routière **de 18h30 à 6h30, sous réserve de disponibilité et de réservation préalable.**

Les réservations s'effectuent auprès de Monsieur José Delgado par email à jose.delgado@keolis.com ou par téléphone au 06.16.87.16.99.

Le titre stationnement, d'un montant de **16,50 €**, doit être acheté au distributeur de tickets situé en gare routière, en suivant les étapes ci-dessous:

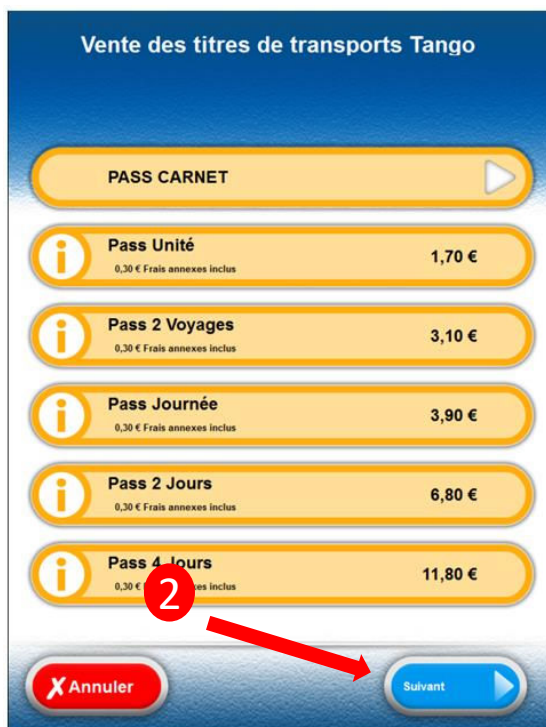
1/ Cliquez sur « Achat ticket »



Si besoin, l'utilisateur peut modifier la langue du distributeur par simple clic sur un drapeau.

2/ Cliquez sur « Suivant »

Le titre de stationnement se trouve sur la page suivante.



3/ Sélectionnez le titre « Parking Bus gare routière nuit »

Puis suivre les instructions de paiement.



Attention : ce titre est valable uniquement le jour de l'achat et jusqu'au lendemain 6h30.

4/ Conservez le ticket

Et présentez-le en cas de contrôle.

